

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1976)

Rubrik: Services de soutien des opérations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

autorisé le CICR à transmettre des messages familiaux à un prisonnier iranien en mains de ce mouvement.

Sur le plan de l'assistance matérielle, le CICR a fait parvenir au Croissant-Rouge en formation 100 tonnes de farine, don de la Confédération suisse. Il a également fourni des médicaments destinés aux réfugiés du Dhofar pour une somme de 5 400 francs (cf. tableau p. 30 du présent Rapport).

Au Koweït et en Arabie Séoudite, les délégués ont plus particulièrement traité avec les autorités responsables de l'action d'assistance et de protection menée par le CICR au Liban.

SERVICES DE SOUTIEN DES OPÉRATIONS

Secours

Les tableaux reproduits plus loin illustrent ce qu'a été l'activité du CICR dans le domaine des secours, dont 48 pays ont bénéficié en 1976, pour une valeur totale de 71,9 millions de francs suisses.

En ce qui concerne *les actions avec financement spécial* (voir ci-après), engagées par le CICR seul (Angola, Chili, Chypre, Liban, Sahara occidental) ou en collaboration avec la Ligue (Indochine), avec l'appui des Gouvernements, Sociétés nationales ou d'organisations diverses, c'est à 37,2 millions de francs suisses que se chiffre la valeur des secours de toute nature acheminés vers les zones d'intervention, soit par le CICR, soit directement par les donateurs, mais sous contrôle du CICR.

Grâce aux accords conclus avec la Communauté économique européenne (CEE) et la Confédération suisse, le CICR a pu fournir à 23 pays une *aide alimentaire* représentant une valeur globale de 33,8 millions de francs suisses. (Voir p. 30.)

L'assistance aux *détenus* — notamment politiques — et aux *familles* les plus nécessiteuses de ces derniers a représenté un montant total de près de 588 000 francs suisses (non compris le Chili). (Voir p. 31.)

Enfin, le CICR a poursuivi son assistance aux *Sociétés nationales*, allouant à une vingtaine d'entre elles des aides diverses pour un montant de 96 000 francs suisses.

Une *aide médicale*, représentant 195 000 francs, a également été consentie aux services de Santé ou organisations humanitaires de certains mouvements de libération.

ACTIONS AVEC FINANCEMENT SPÉCIAL

(secours en nature)

37,2 Mio

Angola	Fr.s. 5 800 000
Chili	Fr.s. 1 348 500
Chypre	Fr.s. 1 240 000
Erythrée	Fr.s. 570 700
Indochine	Fr.s. 10 200 000
Liban	Fr.s. 16 800 000
Sahara occidental	Fr.s. 1 285 000

Ces postes ne comprennent pas l'aide alimentaire fournie par la CEE et la Confédération suisse (voir tableau suivant).

Les montants indiqués ci-dessus représentent la valeur des *dons en nature fournis* par les donateurs (Gouvernements, Sociétés nationales, divers) et la valeur des *secours achetés* par le CICR, ou par le « Bureau Indochine », avec les contributions en espèces des donateurs.

TRANSPORTS

5,02 Mio

Les transports organisés par le CICR et financés par lui (puis généralement remboursés par les budgets ad hoc des actions spéciales) ont coûté 5,02 millions de francs suisses et se répartissent comme suit:

Modes de transport	Tonnes	Francs suisses
Envois par moyens de transports réguliers		
– Voie maritime ou surface ..	453,6	198 585
– Avion	192,6	309 595
Transports par affrètements		
– Bateau	4 314	281 250
– Avions cargo	572,7	2 028 300
	2 601 pass.	2 208 000
Total	5 532,9 t	5 025 730
	2 601 pass.	

Notons que le CICR a en outre dépensé plus de 320 000 francs suisses au titre des primes d'assurance pour les transports.

Bénéficiaires	Total Fr.s.	Gouvernement suisse		Communauté économique européenne	
		Quantité et nature	Valeur Fr.s.	Quantité et nature	Valeur Fr.s.
Afrique	1 203 750,—		403 750,—		800 000,—
– Angola	821 250,—	2,5 t lait en poudre entier	21 250,—	200 t lait écrémé en poudre	800 000,—
– Rhodésie	255 000,—	30 t lait en poudre entier	255 000,—		
– Somalie	127 500,—	10 t lait en poudre entier	85 000,—		
		50 t farine de blé	42 500,—		
Amérique latine	7 433 000,—		578 000,—		6 855 000,—
– Bolivie	960 000,—			240 t lait écrémé en poudre	960 000,—
– Chili	1 980 000,—	100 t farine de blé	85 000,—	500 t farine de blé	425 000,—
				300 t riz	270 000,—
				300 t lait écrémé en poudre	1 200 000,—
– Guyane	42 500,—	5 t lait en poudre entier	42 500,—		
– Haïti	85 000,—	10 t lait en poudre entier	85 000,—		
– Honduras	136 000,—	16 t lait en poudre entier	136 000,—		
– Panama	4 000 000,—			1 000 t lait écrémé poudre	4 000 000,—
– Paraguay	144 500,—	17 t lait en poudre entier	144 500,—		
– Uruguay	85 000,—	10 t lait en poudre entier	85 000,—		
Asie	12 423 350,—		310 000,—		12 113 350,—
– Inde	6 564 000,—			1 000 t lait écrémé poudre	4 000 000,—
				1 400 t blé	980 000,—
				1 760 t riz	1 584 000,—
– Pakistan	140 000,—	200 t blé	140 000,—		
– Philippines	905 000,—	10 t lait en poudre entier	85 000,—	150 t riz	135 000,—
		100 t farine de blé	85 000,—	150 t lait écrémé poudre	600 000,—
– Vietnam	4 814 350,—			500 t lait écrémé poudre	2 000 000,—
				3 311 t farine de blé	2 814 350,—
Moyen-Orient ...	12 817 950,—		3 881 950,—		8 936 000,—
– Algérie	42 500,—	5 t lait en poudre entier	42 500,—	2 700 t farine de blé	2 295 000,—
– Israël	3 565 000,—			300 t riz	270 000,—
et terr. occupés				250 t lait écrémé poudre	1 000 000,—
– Jordanie	1 650 000,—			1 000 t farine de blé	850 000,—
				200 t lait écrémé poudre	800 000,—
– Liban	7 152 450,—	128,7 t lait en poudre entier	1 093 950,—	375 t lait écrémé poudre	1 500 000,—
		2 750 t farine de blé	2 337 500,—	200 t butteroil	1 600 000,—
				690 t riz	621 000,—
– Maroc	85 000,—	10 t lait en poudre entier	85 000,—		
– Mauritanie	85 000,—	10 t lait en poudre entier	85 000,—		
– Syrie	153 000,—	18 t lait en poudre entier	153 000,—		
– Rép. Dém. Yemen	85 000,—	100 t farine de blé	85 000,—		
	33 878 050,—		5 173 700,—		28 704 350,—

* La distribution de cette aide a souvent été confiée aux Sociétés nationales.

**AIDE AUX DÉTENUS
ET À LEURS FAMILLES**

Fr.s. 587 600

Afrique	110 800
Afrique du Sud	10 900
Burundi	45 500
Ile Maurice	200
Rhodésie	24 100
Ouganda	30 000
Togo	100
Amérique latine	56 400
Bolivie	7 000
Colombie	4 000
Equateur	10 200
Haïti	10 000
Mexique	300
Paraguay	7 500
Pérou	17 400
Asie	24 100
Malaisie	1 900
Sri Lanka	7 200
Philippines	15 000
Europe	31 500
Portugal	31 500
Moyen-Orient	364 800
Israël et Territoires occupés	339 200
Jordanie	4 000
Rép. arabe du Yémen	21 600

**AIDE AUX SOCIÉTÉS
NATIONALES**

Fr.s. 96 100

Afrique	27 200
Bénin	3 300
Burundi	500
Cameroun	4 000
Ile Maurice	500
Rhodésie	5 300
Rwanda	2 500
Somalie	6 000
Soudan	3 600
Ouganda	1 500
Amérique latine	13 000
El Salvador	13 000
Asie	24 300
Afghanistan	6 000
Birmanie	3 300
Philippines	15 000
Europe	6 700
Bulgarie	2 300
Hongrie	4 200
Roumanie	200
Moyen-Orient	24 900
Israël (pour Croissants-Rouges locaux dans terr. occ.)	14 200
Syrie	2 900
Rép. pop. et dém. du Yémen	2 400
« Croissant-Rouge Omani »	5 400

Ces tableaux ne comprennent pas la valeur de l'assistance médicale fournie aux services de Santé ou aux organisations humanitaires de certains mouvements de libération et s'élevant à 195 000 francs suisses.

Ils ne comprennent pas non plus l'aide fournie aux détenus et à leurs familles ainsi qu'à la Croix-Rouge du Chili, cette action faisant l'objet d'un financement spécial.